

Amap du Donjon

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 mars 2019

Le 15 mars 2019 à 20h30, les membres de l'association loi 1901 Amap du Donjon se sont réunis à la salle de Gressey.

Membres présents ou représentés :

- *Florence Marquès*
- *Fanny Quitard*
- *Arlette Garnier-Thomas*
- *Myriam Houezo*
- *Hervé Huillet*
- *Valérie Brunois*
- *Catherine Helayel*
- *Marie-Annick Maletrez*
- *Jean-Rémi Fenolland*
- *Odile Giffoni*
- *Elodie Brunet*
- *Anne Sophie Poullin*
- *Nicolas Mettivier*
- *Nicolas Boudelee*

Le Président Odile GIFONI désigne Hervé HUILLET comme président de séance.

Hervé HUILLET déclare que le quorum étant atteint, les débats peuvent commencer.

Hervé HUILLET rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral 2018-2019
2. Rapport financier 2018-2019
3. Election du Conseil Administration
4. Questions diverses

Amap du Donjon

PREMIERE DELIBERATION

Rapport moral 2018-2019

Le mot de la Présidente :

Odile GIFFONI, Présidente qui fait lecture du bilan de l'Association:

"Le nombre d'adhésion passe de 18 à 14 en début de saison :

Nous regretterons les départs d'Alban Azzopardi , Matthieu Drieu et Anne Sophie qui ne renouvellent pas car ils quittent la région . Nicolas Mettavier et Nathalie Branco parce qu'ils auront désormais un maraicher près de chez eux et Arlette et Evelyne parce qu'elles s'absentent souvent. Merci à tous d'avoir fait partie de l'aventure.

Arrivées : Nous saluons le retour de Nicolas Boudeele et de Catherine Helayel ainsi que l'arrivée de Fabienne Trigalez et de David Herrewyn

Si l'on s'interroge sur le peu d'intérêt pour notre Amap, je pense que ce sont les contraintes liées au type d'engagement et au mode de fonctionnement de notre association. Alors bravo à ceux qui nous suivent malgré ces contraintes car (Je cite ici les propos de Benjamin) :

« A l'heure où la contestation sociale est forte, où le changement climatique est devenu réalité, où la transition écologique est indispensable, adhérer à une Amap est une action concrète forte. C'est aussi un moyen de résistance pacifique efficace qui permet de relocaliser une production agricole respectueuse de l'environnement. Vous avez fait ce choix militant et nous vous en remercions. »

Pour terminer :

Merci à ceux et celles qui ont diffusés nos publicités.

Merci à l'initiative de Jean-Rémi Fénolland qui a créé notre groupe Facebook dont je rappelle le nom FB : AMAP du Donjon Gressey Pays Houdanais

Et enfin merci à Marie-Annick dont les frigos accueillent les volailles de Galobio économisant ainsi un trajet au producteur.

Lecture des Bilans cotés producteurs :

Après avoir excusé les différents producteurs qui n'ont pu être présents, la présidente fait ensuite lecture des bilans préparés par eux dans l'intention d'être communiqués durant l'assemblée *:

Dans l'ordre

- Le rapport d'activité de la Ferme d'Orvilliers pour les farines et les pains.
- Le rapport d'activité de la Ferme de Galobio pour les volailles
- Un communiqué de Gérard Thermet pour le cidre et jus de pomme

() Voir le détail des comptes rendus en Annexe*

Amap du Donjon

Association Loi 1901 Association Loi 1901 du 23 mai 2013
2, rue des Plantes 78550 GRESSEY

Amap du Donjon

Intervention de Benjamin pour le Bilan Maraîcher Une année passée difficile sur plusieurs plans !

La parole est donnée à Benjamin notre maraîcher :

Benjamin rappelle avant de faire l'exposé les solutions qui lui ont permis de surmonter en partie, les difficultés rencontrées :

Problèmes de Trésorerie :

Ces problèmes sont dûs en particulier à la reprise de l'activité de production de plants d'un ancien maraîcher (printemps 2018) et pour laquelle la banque n'a pas accordé le prêt demandé. Par conséquent, il a fallu financer une partie de cette activité et qui n'a pas permis les rentrées prévues (manque à gagner de la vente sur place).

Mais Benjamin souligne l'importance d'être indépendant du point de vue des plants, et annonce que malgré sa complexité cette activité est reconduite avec toute l'attention qu'elle requière.

Une année difficile :

Les inondations du mois de juin suivis par une sécheresse et pour lesquels il n'y a pas eu d'indemnisation.

Ainsi, certaines récoltes ont été décevantes, conséquence de ce contexte météo compliqué. En particulier Benjamin a subi un gros échec dans son essai de production de maïs.

A cela, se sont ajoutés des dégâts exceptionnels causés par le gros gibier (notamment les sangliers qui, en période de manque d'eau, attirés par l'humidité de certaines parcelles, les ont labourés et donc ravagé les plantations engagées (en particulier celles de sept variétés de radis dont nous avons été privés). Dans ce dernier cas heureusement, pour la perte occasionnée, l'exploitation a pu être indemnisée

Enfin, sur le plan familial, la ferme a du faire face cet été au décès du père de Stéphanie

Coté embauche et main d'œuvre :

Après les trois ans de son contrat aidé « emploi d'avenir », Iwan a souhaité quitter l'entreprise pour découvrir l'élevage caprin dans la perspective d'une future installation. Il lui a été proposé une rupture conventionnelle pour un départ en août 2018.

Pour 2019, le choix est fait de recourir à l'emploi de saisonniers en nombre pour les périodes de grosses récoltes plutôt que reprendre un contrat de ce type.

Enfin, Cédric qui était à temps partiel est passé à temps plein.

Amap du Donjon

Les Projets :

Benjamin annonce qu'il suit une formation pour la continuation de son projet d'agroforesterie et qu'il y aura nécessité d'organiser pour le concrétiser des chantiers participatifs.

A ce propos il suggère que chaque Amap établisse une liste de volontaires (noms et disponibilité) à contacter en priorité. En particulier pour la plantation en bordure d'Ouest en Est sur une longue parcelle d'un millier de fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers) de basse tige pour récolte future dans 5 ans.

Benjamin termine par le rappel que dès le mardi soir le contenu des paniers est mis à jour sur son site (toujours accessible, via l'onglet « Paniers » sur le site de l'Amap par les soins d'Hervé).

Annonce pour bientôt en fin d'été de la reprise des Week-ends Porte Ouvertes à la ferme (dates à venir).

Mise aux voix, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DELIBERATION

Rapport financier 2018-2019

Date	Intitulé	Recette	Dépenses
9 avril 2018	Site Web 2017		55,04€
5 avril 2018	Adhésions Amap	192,00€	
14 mai 2018	Adhésion Amap IdF		120,00€
15 mai 2018	Site Web 2018		55,04€
7 février 2018	Frais envoie		7,10€
10 janvier 2018	Solde compte	252,17€	

Les mouvements à prévoir pour la prochaine saison sont :

En débit, courant Avril, le renouvellement de la cotisation pour 2019 au réseau Amap IDF qui inclut l'assurance de l'association et l'abonnement pour notre site Web.

Mise aux voix, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Amap du Donjon

TROISIEME DELIBERATION

Election du Conseil Administration

Il est demandé aux personnes volontaires pour être au Conseil d'Administration de se faire connaître. Aucune personne se portant volontaire la liste des administrateurs de la saison précédente est reconduite :

- *Odile GIFONI*
- *Myriam HOUEZO*
- *Hervé HUILLET*
- *Marie-Anne MALETREZ*

Mise aux voix, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Hervé soulève la question du manque d'inscriptions aux permanences et Odile souligne à ce propos qu'il est surtout impératif d'être deux à l'arrivée du producteur et aussi qu'un coup de main supplémentaire en début de la distribution est toujours bienvenu en particulier pour la pesée.

En l'absence d'autres questions et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h00 le 15 mars 2019.

Les Amapiens sont invités à partager le pot de l'amitié.

Odile GIFONI
Administrateur

Hervé HUILLET
Administrateur

Marie-Anne MALETREZ
Administrateur

Myriam HOUEZO
Administrateur